Étude comparative des tops 100 français, européen et mondial des entreprises coopératives

Janvier 2022

coop FR
LES ENTREPRISES COOPÉRATIVES

Sommaire

Introduction 3
Méthodologie 4
Quels enseignements peut-on tirer de cette étude ? 5
Prospective 6

L'ÉTUDE
Répartition des coopératives par activité 8
Agriculture, commerce, banque : trois secteurs d'activités dominants 9
Monde 10
Europe 10
États-Unis 11
Focus : pourquoi dénombre-t-on autant de coopératives de production d'énergie dans le top 100 américain ? 11
Royaume-Uni 12
Focus : pourquoi n'y a-t-il pas de banque coopérative dans le top 100 anglais ? 12
Espagne 13
France 13
Focus : pourquoi les coopératives agricoles sont-elles si nombreuses dans le top 100 français ? 14
Répartition des coopératives par activité et par chiffre d'affaires 15
Trois secteurs d'activités quasi à part égale au niveau mondial 15
Monde 16
Europe 16
Etats-unis 17
Royaume-uni 18
Espagne 19
France 20
Répartition des emplois des coopératives par activité 21
Le commerce emploie le plus grand nombre de salariés 21
Monde 22
Europe 23
Espagne 24
France 25
Place des coopératives européennes au sein du top 100 monde 26
Place des coopératives françaises au sein du top 100 monde 29
Focus : pourquoi les coopératives allemandes du top 100 ont le plus de salariés ? 31
Place des coopératives françaises au sein du top 100 européen 32

L'étude comparative des tops 100 français, européen et mondial des entreprises coopératives (chiffres 2019) élaborée par Olivier Frey, économiste spécialiste des coopératives, pour Coop FR a pour objectif de positionner le mouvement coopératif français au niveau mondial et européen.

Elle vient compléter une étude des Nations Unies parue en 2014 qui visait à mesurer l'ampleur de l'économie coopérative dans le monde[1] (pénétration des membres, chiffre d'affaires et emploi par rapport à la population totale et au PIB du pays). La France se hissait alors en deuxième position derrière la Nouvelle-Zélande. L'étude réalisée par les Nations Unies pointait à l'époque la difficulté pour les gouvernements du monde entier à évaluer le soutien et l'aide à apporter pour le développement des coopératives sans disposer de données fiables sur la taille et l'impact des coopératives. Il n'existait alors pas de données concises et fiables sur le nombre de coopératives dans le monde et par pays, leur nombre de membres/clients, leur chiffre d'affaires, leurs employés et leurs actifs. Le World Cooperative Monitor, observatoire mondial des coopératives réalisé chaque année par Euricse pour l'Alliance coopérative internationale, a pallié en partie ce manque.

La présente étude s'intéresse plus précisément au poids économique (chiffre d'affaires, secteurs d'activité) et social (emploi) des 100 plus grandes coopératives au niveau européen et mondial. Elle démontre que **la France est non seulement un des berceaux historiques de la coopération mais est également une super puissance de l'économie coopérative au niveau mondial**. Les coopératives françaises sont leaders en termes de chiffre d'affaires et représentent **25% du chiffre d'affaires global du top 100 mondial**, avec 344,75 milliards de dollars devant les allemandes, les Japonaises et les Américaines. Trois principaux secteurs dominent au niveau mondial : l'agriculture et l'agroalimentaire, le commerce et la banque.
La France est également **la deuxième nation en termes d'emploi**.

1. Rapport de l'ONU, Mesurer la taille et la portée de l'économie coopérative, 2014 - www.entreprises.coop/la-france-2eme-economie-cooperative-au-monde

MÉTHODOLOGIE

Afin de répondre à notre objectif de positionner le mouvement coopératif français au niveau mondial et européen, nous avons choisi d'étudier 6 classements des 100 premières coopératives : Monde, Europe, France, États-Unis, Royaume-Uni et Espagne.

Élaborer des statistiques sur les coopératives n'est pas un exercice facile. Peu de pays réalisent ce type de classement. Certains, comme l'Australie[2], prennent en compte à la fois les mutuelles et les coopératives. D'autres, comme l'Allemagne et l'Italie, ne réalisent que des classements sectoriels, notamment agricoles.

Pour élaborer le top 100 des coopératives dans le monde nous sommes partis de la liste des 300 plus importantes coopératives et mutuelles du World Cooperative Monitor 2021[3]. Après avoir écarté les mutuelles, nous avons établi un top 100 des coopératives au niveau mondial et au niveau européen. Le chiffre d'affaires retenu pour le top 100 monde et le top 100 européen est celui de l'exercice 2019.

Notons que les chiffres d'affaires des banques coopératives sont calculés intérêts et primes compris (chiffres net et brut pour le classement sectoriel et le top 300) par Euricse pour élaborer le World Cooperative Monitor, ce qui permet une harmonisation de la communication au niveau mondial. Coop FR communique pour sa part sur le PNB[4], hors intérêts, pour son top 100, ce qui explique la différence de chiffres d'affaires affichés des groupes bancaires français. Ceci ne remet pas en cause l'étude comparative.

Afin de renforcer la comparaison au niveau européen, nous avons choisi d'étudier les tops 100 du Royaume-Uni (l'un des berceaux de la coopération) et de l'Espagne. En Europe, les coopératives sont particulièrement développées.

Cette étude a également pour objectif de faciliter l'accès aux informations permettant de comparer la France avec d'autres pays significatifs, par exemple avec les États-Unis. Des graphiques interactifs et ludiques sur les entreprises qui composent les blocs des 6 tops 100 sont accessibles en ligne sur le site d'Olivier Frey (**www.olivierfrey.com/etudetops100coopfr**).

Pourquoi écarter les mutuelles ?

Si les mutuelles et les coopératives sont deux types d'organisations assez similaires au niveau de leur fonctionnement, elles ont des différences essentielles :

- les coopératives peuvent être détenues par une variété de parties prenantes (clients entrepreneurs ou employés). Les mutuelles, en revanche, sont toujours détenues par leurs clients (sociétaires).
- l'adhésion à une coopérative est volontaire, ce qui signifie que vous pouvez être client d'une coopérative sans en être membre. Les clients des mutuelles, en revanche, deviennent automatiquement membres.
- tout membre d'une coopérative peut se présenter aux élections du conseil d'administration ou du conseil de surveillance, alors que dans les mutuelles, c'est le conseil de surveillance actuel qui désigne les candidats aux futures élections.

2. www.bccm.coop/wp-content/uploads/2021/07/BCCM-2021-NME-Report.pdf

3. www.monitor.coop/ chiffres2019

4. PNB : Produit Net Bancaire

QUELS ENSEIGNEMENTS
PEUT-ON TIRER DE CETTE ÉTUDE ?

Les entreprises coopératives françaises sont leaders en Europe et dans le monde

Les entreprises coopératives françaises représentent 25% du chiffre d'affaires global du top 100 mondial, avec 344,75 milliards de dollars, devant l'Allemagne (15,9%), le Japon (11%) et les États-Unis (10,1%). La France pèse encore plus lourd en termes de chiffre d'affaires au niveau européen, avec 36,6% du top 100. En 2019, parmi les 100 plus importantes entreprises coopératives en Europe, 23 étaient françaises, 14 étaient allemandes et 12 hollandaises.

L'emploi coopératif est nettement concentré en Europe

Les 100 plus importantes entreprises coopératives du monde emploient quasiment 3 millions de personnes (2 987 372 salariés), dont un peu plus de 2,5 millions de personnes en Europe. Les coopératives européennes représentent 80% des emplois salariés du top 100 mondial. Avec 613 351 salariés employés par 13 entreprises coopératives, la France est la deuxième nation du top 100 mondial en matière d'emploi, derrière l'Allemagne (857 964 salariés) et devant la Suisse (223 522 salariés). Cela s'explique par l'importance des coopératives de commerçants détaillants dans ces trois pays (Edeka et REWE en Allemagne, E.Leclerc et Système U en France, Migros et Coop en Suisse) et dans une moindre mesure par la présence de plusieurs grandes coopératives bancaires (Crédit Agricole, BPCE et Crédit Mutuel pour la France).

Trois secteurs d'activité phares au niveau mondial

Les secteurs d'activité les plus représentés parmi les 100 plus importantes entreprises coopératives du monde sont l'agriculture et l'agroalimentaire, le commerce et la banque. En France, si les coopératives de commerce pèsent le plus en termes de chiffre d'affaires, les coopératives agricoles et agroalimentaires et les coopératives bancaires ont également un poids non négligeable[5]. L'étude des tops 100 des États-Unis, du Royaume-Uni et de l'Espagne montre des particularités dans les secteurs du logement, de l'énergie et dans l'industrie.

5. Cf. Panorama des entreprises coopératives, édition 2022

PROSPECTIVE

Au-delà du positionnement fort de la France au sein de l'économie coopérative mondiale, cette étude nous permet d'enrichir la réflexion prospective : sur les secteurs d'avenir, sur l'impact de l'emploi coopératif et le périmètre statistique, notamment.

En 10 ans, les leaders de l'économie capitaliste ont changé du tout au tout, avec une prise de pouvoir des GAFAM[6] au détriment de la « vieille économie » représentée notamment par les entreprises pétrolières et les constructeurs automobiles. En sera-t-il de même pour les coopératives ?

Secteurs d'avenir

Dans 10 ans, verra-t-on émerger dans les tops 100 d'autres secteurs, comme les plateformes coopératives ou les coopératives d'énergie ? Les coopératives de santé et d'alimentation saine (Bio, circuits courts, supermarchés coopératifs et participatifs...) ont-elles vocation à entrer dans ces classements ? Ou verra-t-on un statu quo des trois secteurs qui dominent aujourd'hui ?

Si les secteurs dominants sont fortement ancrés comme nous avons pu le constater dans cette étude, de nouveaux secteurs dits de la transition écologique et des plateformes numériques émergent.
Aux États-Unis des coopératives spécialisées dans la production d'énergie, détenues par les consommateurs, se sont développées en partenariat avec des partenaires locaux. Les coopératives détiennent 42% (2,7 millions de miles) des lignes de distribution électrique. Elles jouent un rôle essentiel dans les territoires. Elles sont 24 dans le top 100 américain.

Cela fait écho au développement des coopératives françaises dans le domaine de la transition écologique et des plateformes numériques. Les « Licoornes »[7] revendiquent de transformer radicalement l'économie en construisant un modèle économique entièrement coopératif. Électricité verte, mobilité douce et partagée (autopartage, vélo et réseaux ferrés), télécoms, électronique, circuits courts et recyclerie : les secteurs de la transition sont-ils les secteurs coopératifs de demain ?

En Espagne, 11 coopératives de santé font partie du top 100 des plus grandes coopératives espagnoles. De quoi inspirer la France dont le secteur de la santé est un enjeu coopératif fort pour lutter contre la désertification médicale. Verra-t-on demain se multiplier les Scic[8] de santé, qui associent médecins généralistes et spécialistes, infirmiers, sages-femmes, kinésithérapeutes... et organismes spécialisés dans l'offre de soins ? Une première coopérative de ce type, Med Clichy, a été créée en 2015 en banlieue Est de Paris.
Créé en 2013, le premier groupe coopératif d'établissements de santé indépendants, Santé Cité, est aujourd'hui un acteur incontournable du paysage sanitaire français : 120 établissements répartis sur l'ensemble du territoire et un chiffre d'affaires cumulé de plus de 2 milliards d'euros en 2020.

Enfin, l'alimentation, en particulier son mode de distribution, connaît des transformations depuis plusieurs années en France : développement de la Bio, des circuits courts et des supermarchés coopératifs et participatifs. Deux coopératives de commerçants engagées dans la Bio, les réseaux Biocoop et Biomonde, sont entrées dans le top 100 ces dernières années. Ces nouvelles tendances coopératives renouent avec les principes coopératifs du prix juste, d'une alimentation de qualité et de participation des consommateurs.

6. GAFAM pour Google Amazon Facebook Apple Microsoft

7. Les Licoornes sont un regroupement de 9 coopératives dans le domaine de la transition écologique. www.licoornes.coop

8. Sociétés coopératives d'intérêt collectif (Scic) : statut coopératif français qui associe toutes les parties prenantes, y compris les collectivités www.scic.coop

Impact sur l'emploi et périmètre statistique

L'impact de l'emploi coopératif aujourd'hui est mesuré partiellement car les périmètres utilisés au niveau mondial sont limitatifs pour certaines familles coopératives, en priorité les coopératives agricoles.

Pour comprendre l'impact des coopératives sur l'emploi, il serait intéressant d'utiliser le même périmètre, avec la prise en compte des emplois indirects (salariés des exploitants agricoles). Le « périmètre social » des coopératives permet de rendre compte de manière plus élargie de leur impact économique et social dans les territoires.

Prenons le cas de la France :
Dans son rapport RSE, le groupe coopératif français Agrial a, par exemple, évalué sa contribution à l'emploi direct ou indirect à près de 50 000 personnes, essentiellement en zone rurale alors que la coopérative et ses différentes filiales n'emploient « que » 21 000 salariés. A contrario, la coopérative de commerçants Système U communique le nombre total de salariés travaillant dans les 1 600 points de ventes de l'enseigne, soit au total 73 000 salariés. Dès lors, ne faudrait-il pas comptabiliser également les agriculteurs adhérents à une coopérative agricole ainsi que les salariés qu'ils emploient sur leurs exploitations agricoles ?

Étude comparative des tops 100 français, européen et mondial des entreprises coopératives

par **Olivier Frey**

pour Coop FR, les entreprises coopératives (France), Janvier 2022.

Étude interactive disponible sur www.olivierfrey.com/etudetops100coopfr
Retrouvez toutes les informations détaillées des entreprises des tops 100.
Source : Olivier FREY, d'après World Cooperative Monitor, 2021

I. RÉPARTITION DES COOPÉRATIVES PAR ACTIVITÉ

Agriculture, commerce, banque : trois secteurs d'activités dominants

En analysant les 6 tops 100[9], nous constatons que **les coopératives spécialisées dans l'agriculture et l'agroalimentaire sont toujours les plus nombreuses**. Leur part varie selon les pays, de 80% en Espagne à 40% pour le Royaume-Uni. Le deuxième ensemble qui se détache est celui des coopératives spécialisées dans le commerce. Elles représentent en général environ un quart des coopératives, sauf pour l'Espagne où elles pèsent 3% et aux États-Unis où elles pèsent 12%.
Enfin, le troisième ensemble qui se détache est celui des coopératives bancaires. Elles pèsent 17% du top 100 Monde, 10% du top 100 Europe et 11% du top 100 américain. Elles sont par contre moins présentes dans le top 100 français (3%), même si elles pèsent beaucoup en termes de chiffre d'affaires (Groupe Crédit Agricole, Groupe BPCE respectivement 1ère et 2e du top 100 mondial, et Groupe Crédit Mutuel dans le top 10).

Les banques coopératives françaises sont organisées sous forme de pyramide inversée où le niveau local détient le niveau régional, qui, lui-même, contrôle le niveau national[10]. On compte ainsi plusieurs milliers de caisses locales, mais aussi des caisses régionales ou fédérales selon les réseaux, et près de 20 000 agences. Par contre, aux États-Unis les banques coopératives ne sont pas organisées de la même manière. Chacune d'entre elle est indépendante. Par exemple, les banques spécialisées dans le crédit agricole se partagent le territoire américain en quatre zones distinctes.
Les banques coopératives sont absentes du top 100 espagnol et du top 100 anglais.

À noter également l'importance des coopératives spécialisées dans l'énergie aux États-Unis (24% du top 100), des coopératives de logement au Royaume-Uni (11% du top 100) et des coopératives spécialisées dans l'industrie en Espagne (10% du top 100).

9. Monde, Europe, France, Etats-Unis, Royaume-Uni, Espagne

10. Voir notamment Richez-Battesti et Hector, 2012, www.cairn.info/management-des-entreprises-de-l-economie-sociale-e--9782804170912-page-277.htm

Monde

Parmi les 100 premières coopératives mondiales en 2019, 41 exerçaient une activité agricole ou agroalimentaire, 27 étaient dans le commerce, 17 étaient dans les services bancaires, 10 étaient dans les assurances, 2 dans l'éducation et la santé, 1 dans les autres services, 1 dans la pêche et 1 dans l'industrie.

Europe

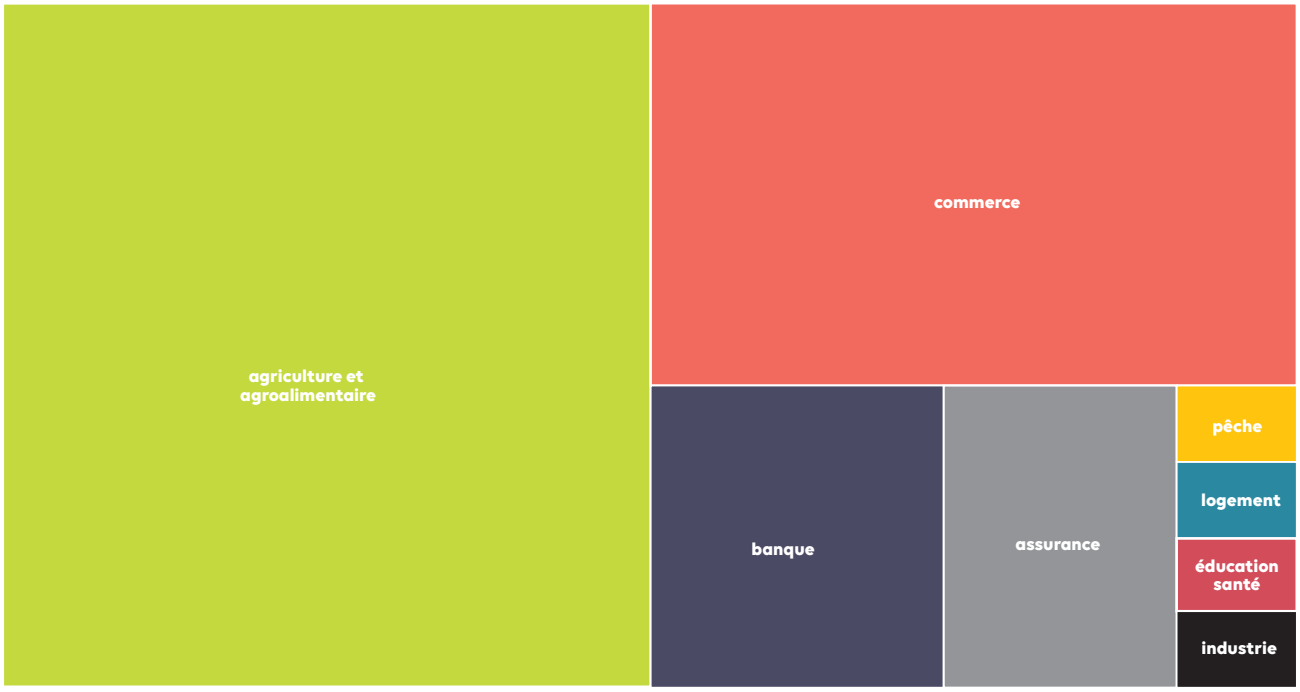

Parmi les 100 premières coopératives européennes en 2019, 50 exerçaient une activité agricole ou agroalimentaire, 28 étaient dans le commerce, 10 étaient dans les services bancaires, 8 étaient dans les assurances, 1 dans l'industrie, 1 dans la pêche, 1 dans l'éducation et la santé et 1 dans le logement.

États-Unis

Aux États-Unis, les coopératives agricoles dominent également le top 100 en nombre. On en dénombre 51. En seconde position, on retrouve des coopératives spécialisées dans la production d'énergie. Elles sont au nombre de 24. Viennent ensuite les coopératives spécialisées dans le commerce, qui sont au nombre de 12. Puis les coopératives bancaires qui sont 11. On dénombre également une coopérative spécialisée dans la santé et une dans la répartition pharmaceutique.

FOCUS !

Pourquoi dénombre-t-on autant de coopératives de production d'énergie dans le top 100 américain ?

Leur histoire remonte au début du XXe siècle. À cette époque, les compagnies d'électricité privées ne trouvaient pas d'avantages économiques à desservir les zones rurales du pays. Une grande partie du territoire était donc privée d'électricité et, au milieu des années 1930, neuf foyers ruraux sur dix n'avaient pas d'accès à l'électricité.
En 1935, le président Roosevelt a créé l'administration de l'électrification rurale (REA) et a adopté un an plus tard la loi sur l'électrification rurale, qui a mis en place un programme de prêts pour ces travaux.
Comme les compagnies privées d'électricité continuaient à laisser des zones rurales peu peuplées sans service, les coopératives électriques agricoles ont demandé ces prêts et ont finalement fait de l'électrification rurale une réalité. En 1937, la REA a rédigé la loi sur les coopératives électriques, permettant aux États de créer et d'exploiter des coopératives électriques sans but lucratif, appartenant aux consommateurs.
En conséquence, plus de 90 % des fermes américaines avaient l'électricité en 1953.

Il existe deux types de coopératives électriques : les coopératives de distribution et les coopératives de production et de transmission (G&T). Au total, 832 coopératives constituent le réseau de distribution coopératif aux États-Unis et 63 autres coopératives de G&T (source : NRECA, 2021). Les coopératives d'électricité sont des partenaires locaux en matière d'énergie et de technologie. Détenues par les consommateurs et sans but lucratif, elles sont façonnées par les besoins spécifiques des communautés qu'elles servent. Des banlieues en plein essor aux communautés rurales isolées, les coopératives électriques américaines sont des fournisseurs d'énergie et des moteurs du développement économique.
Elles jouent un rôle essentiel dans la transformation des communautés.
De nos jours, **elles possèdent et entretiennent 42% (2,7 millions de miles) des lignes de distribution électrique aux États-Unis**. Elles génèrent 5% de l'électricité aux États-Unis et 12% de l'approvisionnement. Au total, elles alimentent plus de 20 millions d'entreprises, de foyers, d'écoles et de fermes dans 48 États (source : NRECA, 2021).

Royaume-Uni

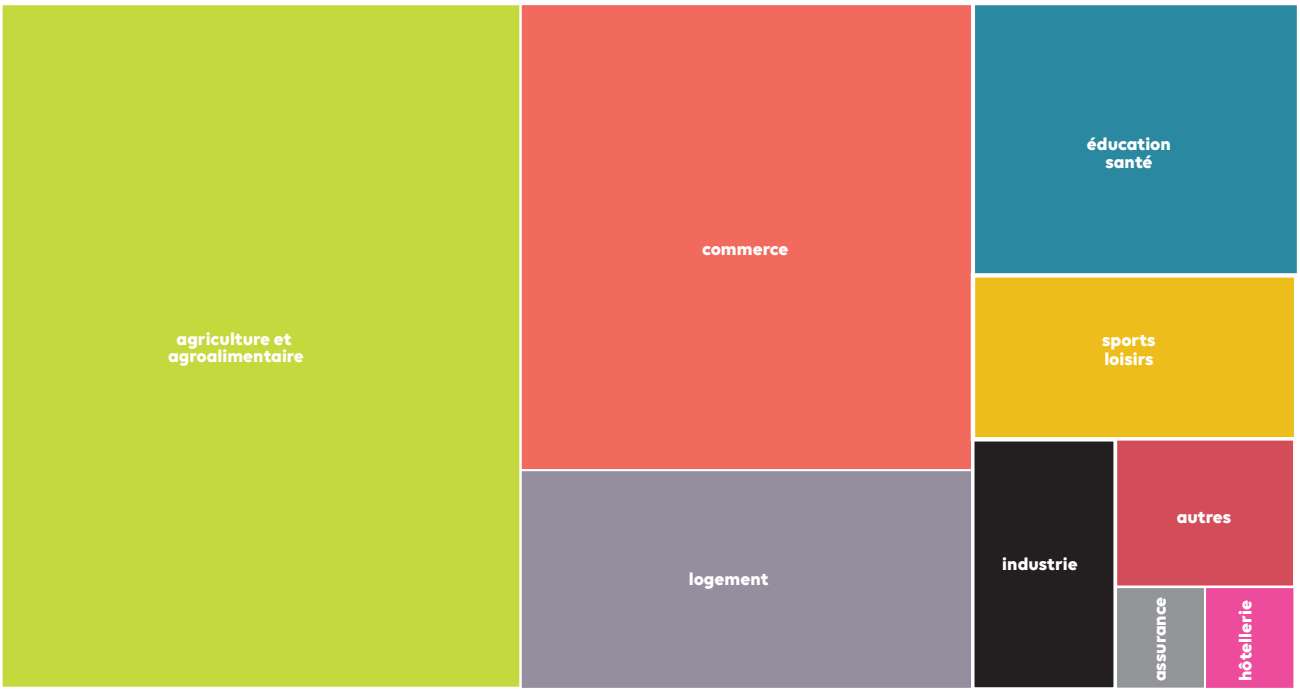

Au Royaume-Uni, les coopératives agricoles sont les plus nombreuses dans le top 100. On en dénombre 40. En seconde position, on retrouve des coopératives spécialisées dans le commerce. Elles sont au nombre de 24. Viennent ensuite les coopératives de logement, qui sont au nombre de 11. Puis les coopératives de santé qui sont 10. On dénombre également 6 coopératives dans le sport et les loisirs, 4 coopératives spécialisée dans l'industrie.

FOCUS !

Pourquoi est-ce qu'il n'y a pas de banque coopérative dans le top 100 anglais ?

Au Royaume-Uni, le statut coopératif n'est pas admis pour les banques. Contrairement à ce que son nom laisse entendre, The Co-operative Bank n'est pas une banque coopérative. Elle n'est d'ailleurs plus à proprement parler une coopérative depuis sa faillite récente.
À la suite d'une restructuration et de la formation d'une nouvelle société holding le 1er septembre 2017, The Co-operative Group ne détient plus de participation dans The Co-operative Bank et l'accord de relation entre les deux organisations a pris fin en 2020.

En lieu et place des banques coopératives, on trouve au Royaume-Uni les « building societies ». Il s'agit d'un type de mutuelle qui se concentre traditionnellement sur l'octroi de prêts hypothécaires, même si les building societies proposent également d'autres produits et services bancaires de détail. Ces institutions existent au Royaume-Uni depuis 1775. Elles ont été créées à l'origine parce que les membres voulaient que leur épargne serve à aider d'autres membres à acheter leur propre maison (d'où le nom de «building society»). Néanmoins leur nombre a fortement baissé au cours du XXe siècle, passant de 1723 en 1910 à 49 en 2010.

Espagne

En Espagne, les coopératives agricoles sont ultra-majoritaires dans le top 100 en nombre. On en dénombre 80. En seconde position, on retrouve des coopératives spécialisées dans l'industrie. Elles sont au nombre de 10. Viennent ensuite les coopératives spécialisées dans le commerce, qui sont au nombre de 3. Puis les coopératives de santé qui sont 11. On dénombre également une coopérative spécialisée dans le BTP, une dans l'éducation, une dans l'énergie, une dans les autres services et enfin une dans le transport.

France

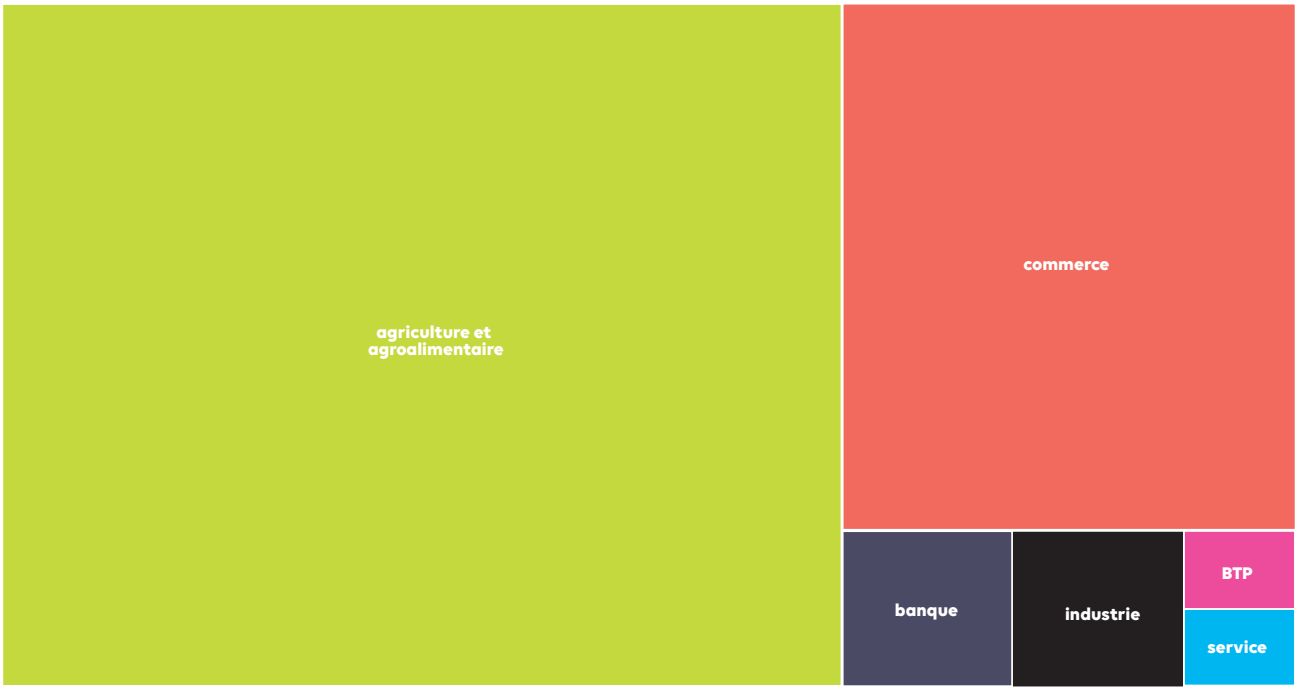

En France, les coopératives agricoles dominent le top 100 [11] en nombre. On en décompte 65. Elles devancent les coopératives spécialisées dans le commerce (coopératives de commerçants + coopératives de consommateurs) qui sont au nombre de 27. Suivent les coopératives évoluant dans l'industrie (3), les coopératives bancaires (3), les coopératives de consommateurs (2) et enfin une coopérative dans le BTP.

11. Cf. Top 100 des entreprises coopératives, édition 2022, Coop FR

FOCUS !

Pourquoi les coopératives agricoles sont-elles si nombreuses dans le top 100 français ?

La forte représentativité des coopératives agricoles dans le top 100 français s'explique en partie par l'histoire même du mouvement coopératif agricole. Pour l'anecdote, les premières traces d'organisations s'apparentant aux coopératives agricoles actuelles remontent au XIIe siècle avec les "fruitières" du Jura.

Néanmoins, c'est véritablement **pendant l'entre-deux-guerres que la Coopération Agricole a connu une véritable expansion en France**. Plusieurs lois passées à cette époque ont en effet contribué au développement des coopératives agricoles. Ainsi, le nombre de coopératives de vinification est par exemple passé de 92 en 1920 à 834 en 1939 et le nombre de coopératives céréalières de 650 en 1935 à 1100 en 1939.

À partir des années 60, les coopératives agricoles ont commencé à se lancer dans la transformation et elles se sont développées au fil des décennies dans l'agroalimentaire. Elles ont donc grossi et c'est la raison pour laquelle elles sont nombreuses dans le top 100 français. D'ailleurs, certaines grandes coopératives agricoles actuelles ont des origines qui remontent parfois à plus d'un siècle.

2. RÉPARTITION DES COOPÉRATIVES PAR ACTIVITÉ ET PAR CHIFFRE D'AFFAIRES

Trois secteurs d'activités quasiment à part égale dans le top 100 mondial

Les familles de coopératives pesant le plus en nombre ne sont pas toujours forcément celles qui pèsent le plus lourd en termes de chiffre d'affaires. Ainsi, au niveau mondial, 3 familles (agriculture et agroalimentaire, commerce et banque) représentent quasiment à parts égales le même poids dans le chiffre d'affaires global.

En Europe ce sont les coopératives dans le commerce qui pèsent le plus lourd. Aux États-Unis, les coopératives agricoles et agroalimentaires dominent et représentent plus de la moitié du chiffre d'affaires. Au Royaume-Uni, par contre, ce sont les coopératives de commerce qui sont majoritaires et représentent plus des trois quarts du chiffre d'affaires. En France, si les coopératives de commerce pèsent le plus, les coopératives agricoles et agroalimentaires et les coopératives bancaires ont également un poids non négligeable.

Les coopératives participent à la sécurité alimentaire dans de nombreux pays. Les trois principaux secteurs concernent la vie de tous les jours, en particulier l'alimentation. **Les coopératives de commerçants sont en première ligne sur la sécurité alimentaire mais aussi le pouvoir d'achat dans les différents pays.** Les banques coopératives, quant à elles sont principalement des banques de dépôt, financeurs de l'économie locale.

Monde

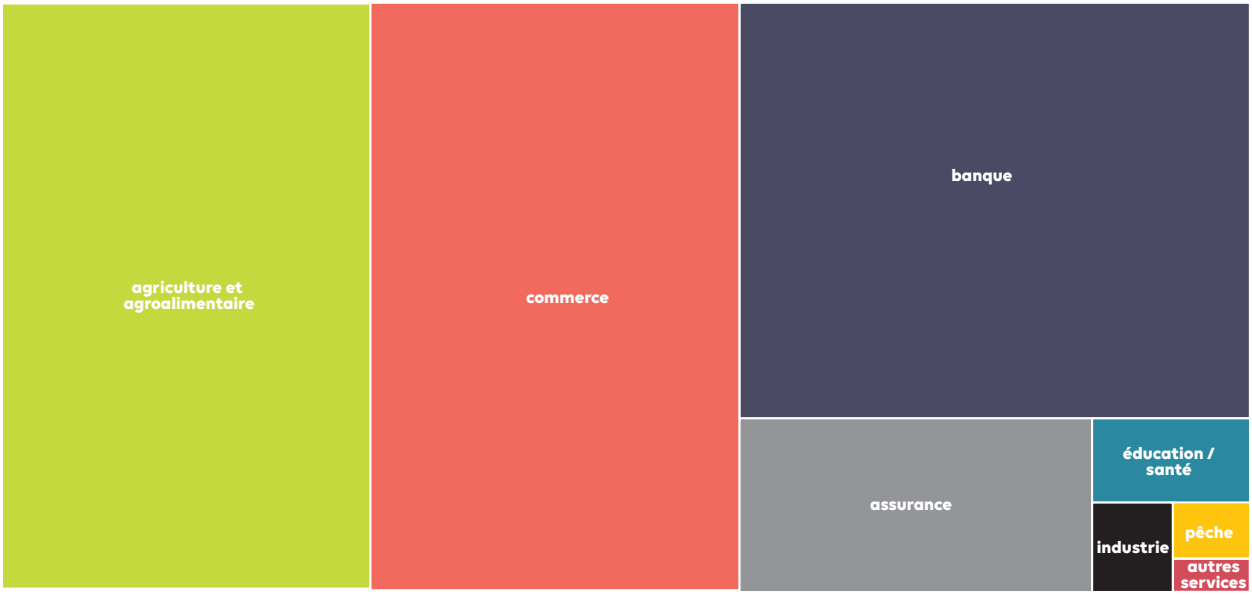

En 2019, **les 100 plus importantes entreprises coopératives dans le monde** représentaient un chiffre d'affaires cumulé de 1352 milliards de dollars. Trois grandes familles de coopératives dominent quasiment à parts égales le top 100 mondial pour l'année 2019 :

- Avec 400,56 milliards de dollars de chiffre d'affaires, les coopératives qui ont une activité agricole ou agroalimentaire représentent 29,63% du CA global du top 100
- Les coopératives qui ont une activité dans le commerce de gros ou le commerce de détail ont réalisé 396,3 milliards de dollars de chiffres d'affaires, soit 29,31% du CA global du top 100
- Les coopératives bancaires ont réalisé 390,37 milliards de dollars de chiffre d'affaires soit 28,87% du CA global du top 100

Europe

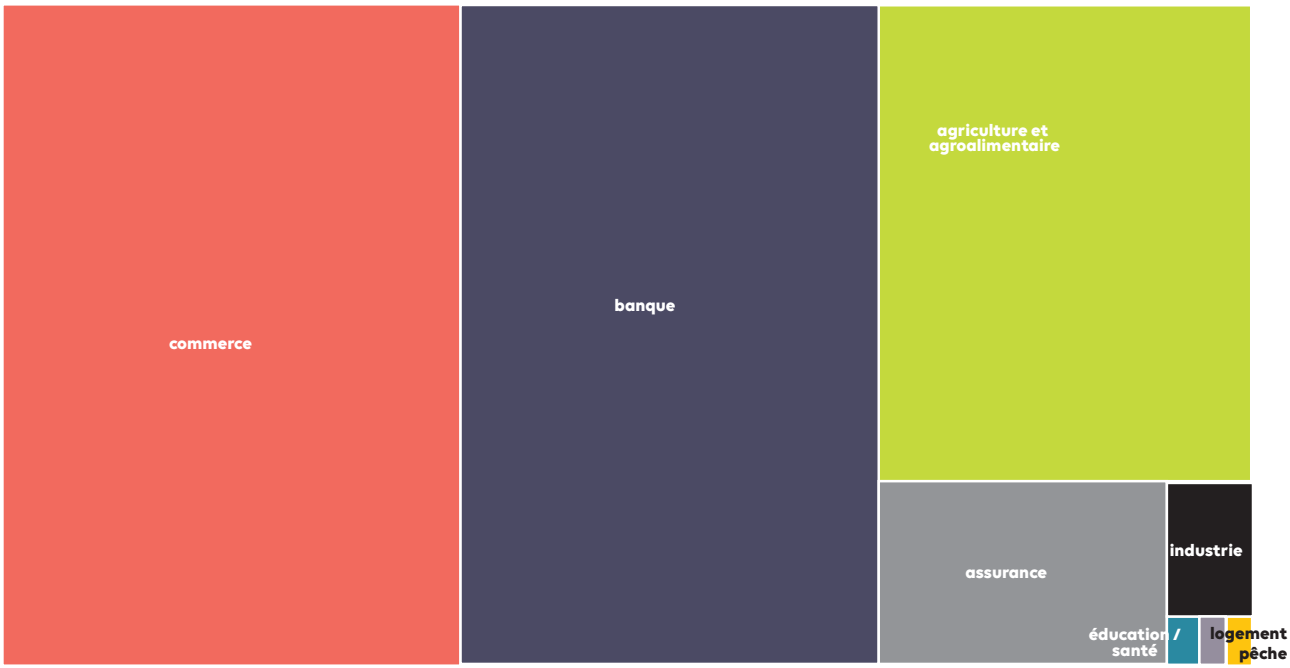

En 2019, **les 100 plus importantes entreprises coopératives d'Europe** représentaient un chiffre d'affaires cumulé de 993,2 milliards de dollars.

Trois grandes familles de coopératives dominent le top 100 européen pour l'année 2019 :

- Les coopératives qui ont une activité dans le commerce de gros ou le commerce de détail ont réalisé 363,9 milliards de dollars de chiffres d'affaires, soit 36,63% du CA global du top 100
- Les coopératives bancaires ont réalisé 332,31 milliards de dollars de chiffres d'affaires soit 33,46% du CA global du top 100
- Avec 214,75 milliards de dollars de chiffre d'affaires, les coopératives qui ont une activité agricole ou agroalimentaire représentent 21,62% du CA global du top 100

États-Unis

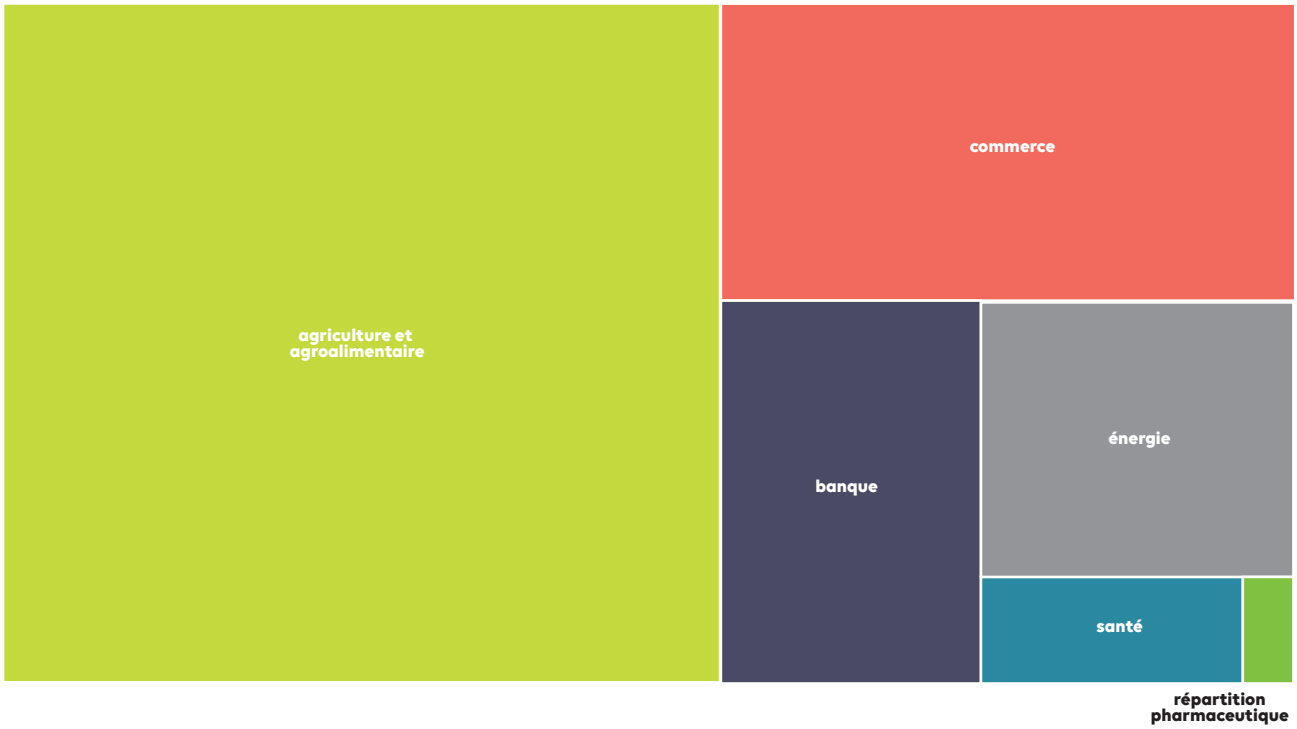

En 2019, **les 100 plus importantes entreprises coopératives des États-Unis** représentaient un chiffre d'affaires cumulé de 228,2 milliards de dollars.
En termes de chiffre d'affaires ce sont les coopératives qui ont une activité dans l'agriculture et l'agroalimentaire qui dominent le top 100 américain. Avec 126,8 milliards de dollars de chiffre d'affaires, elles représentent en effet 55,55% du CA global du top 100 américain. Viennent ensuite les coopératives de commerçants qui, avec 44,7 milliards de dollars de chiffre d'affaires représentent 19,57% du CA global du top 100 américain. Avec 25,9 milliards de dollars de chiffre d'affaires les coopératives bancaires représentent 11,32% du CA global du top 100 américain. Bien qu'elles soient la deuxième famille coopérative en termes de nombre, les coopératives spécialisées dans la production d'énergie ne représentent que 9,77% du CA global du top 100 américain pour un chiffre d'affaires de 22,3 milliards de dollars.

Royaume-Uni

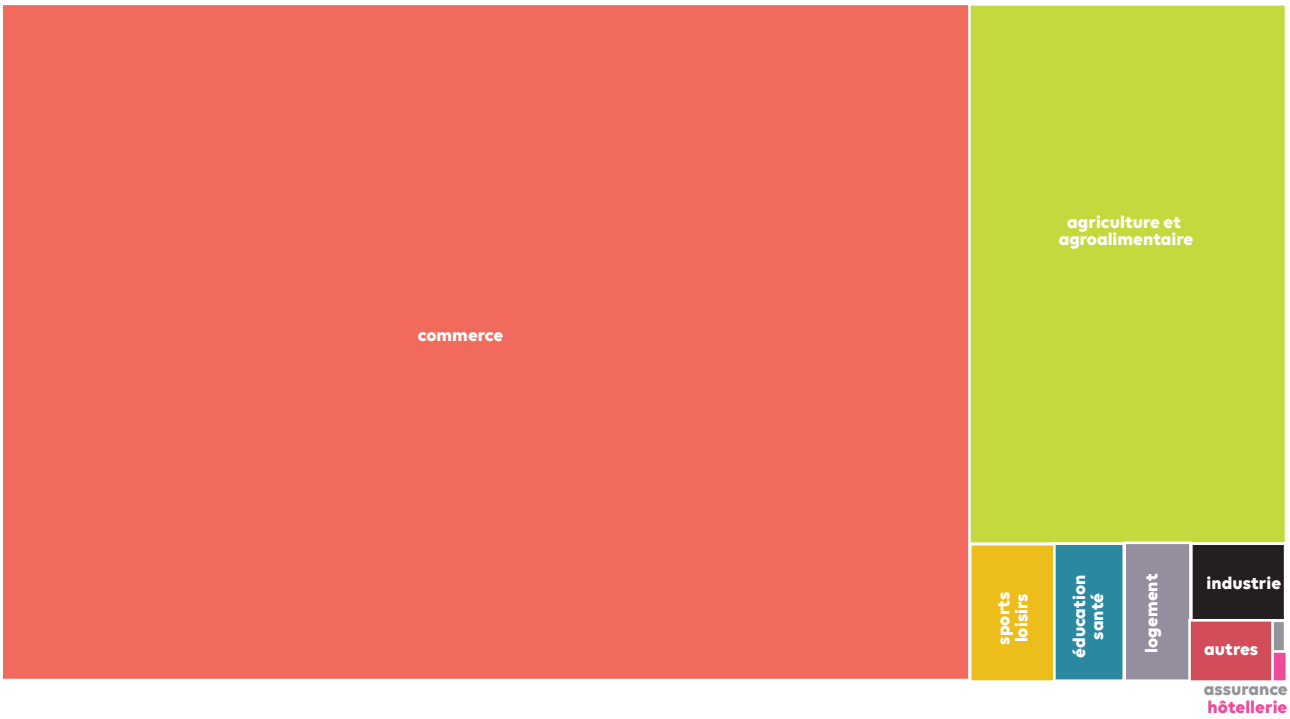

En 2019, **les 100 plus importantes entreprises coopératives du Royaume-Uni** représentaient un chiffre d'affaires cumulé de 37,6 milliards de livres sterling.
En termes de chiffre d'affaires ce sont les coopératives spécialisées dans le commerce qui dominent. Avec 28,3 milliards de livres sterling de chiffre d'affaires elles représentent 75,31% du CA global du top 100 anglais. Viennent ensuite les coopératives spécialisées dans l'agriculture et l'agroalimentaire qui, avec 7,4 milliards de livres sterling de chiffre d'affaires représentent 19,73% du CA global du top 100 anglais. Les autres familles de coopératives arrivent loin derrière et pèsent en cumulé moins de 5% du CA du top 100 anglais.

Espagne

En 2019, **les 100 plus importantes entreprises coopératives d'Espagne** représentaient un chiffre d'affaires cumulé de 22,7 milliards d'euros.
En termes de chiffre d'affaires les coopératives qui ont une activité dans l'agriculture et l'agroalimentaire dominent mais leurs poids sont moins conséquents. Avec 10,1 milliards d'euros de chiffre d'affaires elles représentent 44,53% du CA global du top 100 espagnol. Viennent ensuite les coopératives spécialisées dans le commerce qui, avec 8,1 milliards d'euros de chiffre d'affaires représentent 35,62%. Enfin, les coopératives spécialisées dans l'industrie représentent 15,55%.

France

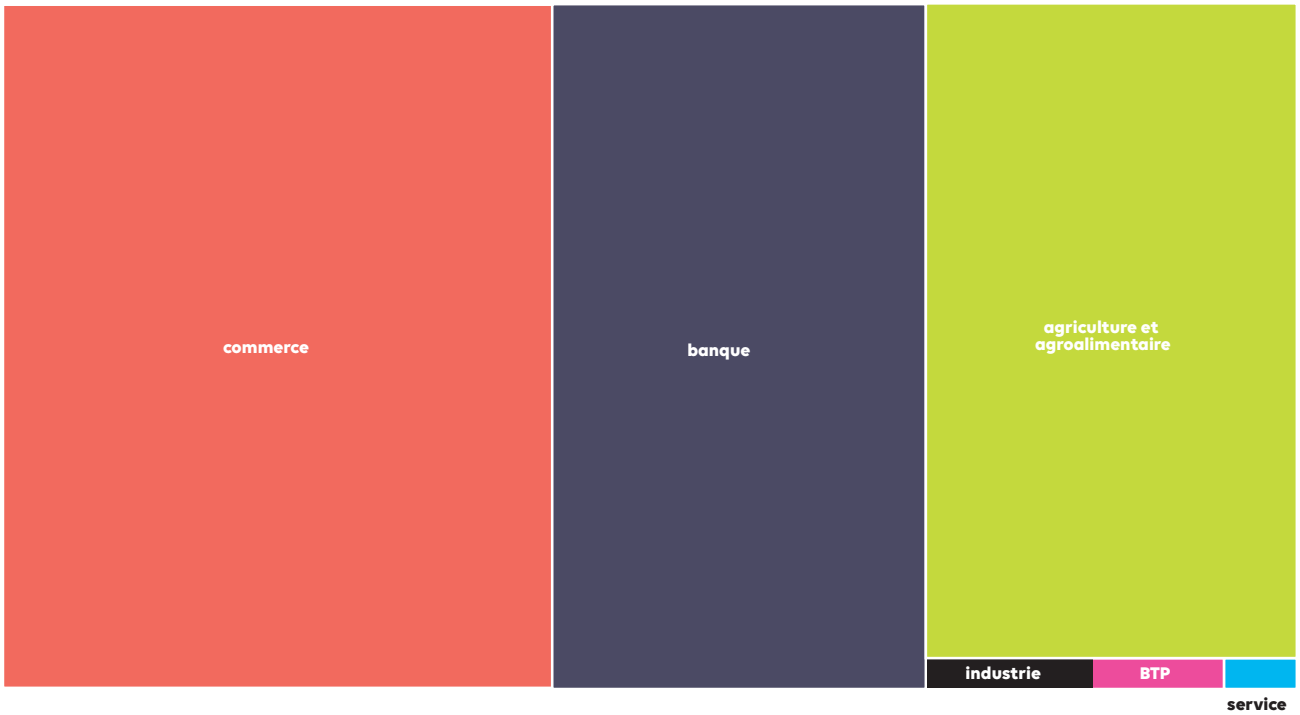

En 2019, **les 100 plus importantes entreprises coopératives de France** représentaient un chiffre d'affaires cumulé de 257 milliards d'euros.
En termes de chiffre d'affaires, ce sont les coopératives qui ont une activité dans le commerce de gros ou le commerce de détail (coopératives de commerçants + coopératives de consommateurs) qui dominent. Avec 108,7 milliards d'euros de chiffre d'affaires elles représentent 42,28% du CA global du top 100 français. Viennent ensuite les coopératives bancaires qui, avec 74 milliards d'euros de chiffre d'affaires représentent 28,79% du CA global du top 100 Europe. Enfin, avec 71,6 milliards d'euros de chiffre d'affaires et les coopératives qui ont une activité agricole ou agroalimentaire représentent 27,87% du CA global du top 100 français.

3. RÉPARTITION DES EMPLOIS DES COOPÉRATIVES PAR ACTIVITÉ

Le commerce emploie le plus grand nombre de salariés

Les 100 plus importantes entreprises coopératives du monde emploient quasiment 3 millions de personnes, dont plus de la moitié (51,8%) dans le commerce de gros ou de détail.

Sur les 2,5 millions d'emplois du top 100 européen, le commerce représente 55,6% des salariés.

En France, les 100 plus grandes entreprises coopératives emploient 904 253 salariés, 39,6% dans le commerce de gros ou de détail, 36% dans la banque, 19,2% dans l'agriculture et l'agroalimentaire.

L'emploi coopératif se situe en majorité dans le secteur du commerce. Néanmoins, il faut moduler au regard du périmètre retenu : le nombre de salariés dans les magasins des adhérents aux coopératives de commerçants. Si on appliquait le même périmètre aux coopératives agricoles, à savoir comptabiliser tous les salariés des exploitants agricoles, le secteur agricole prendrait certainement la première place.

Monde

Les 100 plus importantes entreprises coopératives du monde emploient quasiment 3 millions de personnes (2 987 372 salariés).
Avec 1 546 954 salariés, les coopératives qui ont une activité dans le commerce de gros ou le commerce de détail représentent 51,8% des salariés du top 100. Viennent ensuite les coopératives bancaires qui, avec 790 819 salariés représentent 26,5% des salariés du top 100. Enfin, les coopératives qui ont une activité agricole ou agroalimentaire avec 393 284 salariés pèsent 13,2% des salariés du top 100.

Europe

Les 100 plus importantes entreprises coopératives d'Europe emploient un peu plus de 2,5 millions de personnes (2 553 587 salariés).
Avec 1 418 586 salariés, les coopératives qui ont une activité dans le commerce de gros ou le commerce de détail représentent soit 55,6% des salariés du top 100 européen. Viennent ensuite les coopératives bancaires qui, avec 643 424 salariés représentent 25,2% des salariés du top 100. Enfin, les coopératives qui ont une activité agricole ou agroalimentaire avec 375 126 salariés pèsent 14,7% des salariés du top 100.

Espagne

Les 100 plus importantes entreprises coopératives d'Espagne emploient 115 818 salariés. Avec 46 220 salariés, les coopératives qui ont une activité dans le commerce de gros ou le commerce de détail représentent 39,9% des salariés du top 100 espagnol. Viennent ensuite les coopératives spécialisées dans l'industrie qui pèsent 21,4% du top 100 espagnol, avec 24 809 salariés. Les coopératives de l'agriculture et l'agroalimentaire, bien que dominantes en nombre, ne pèsent que 21,3% des emplois du top 100 espagnol.

France

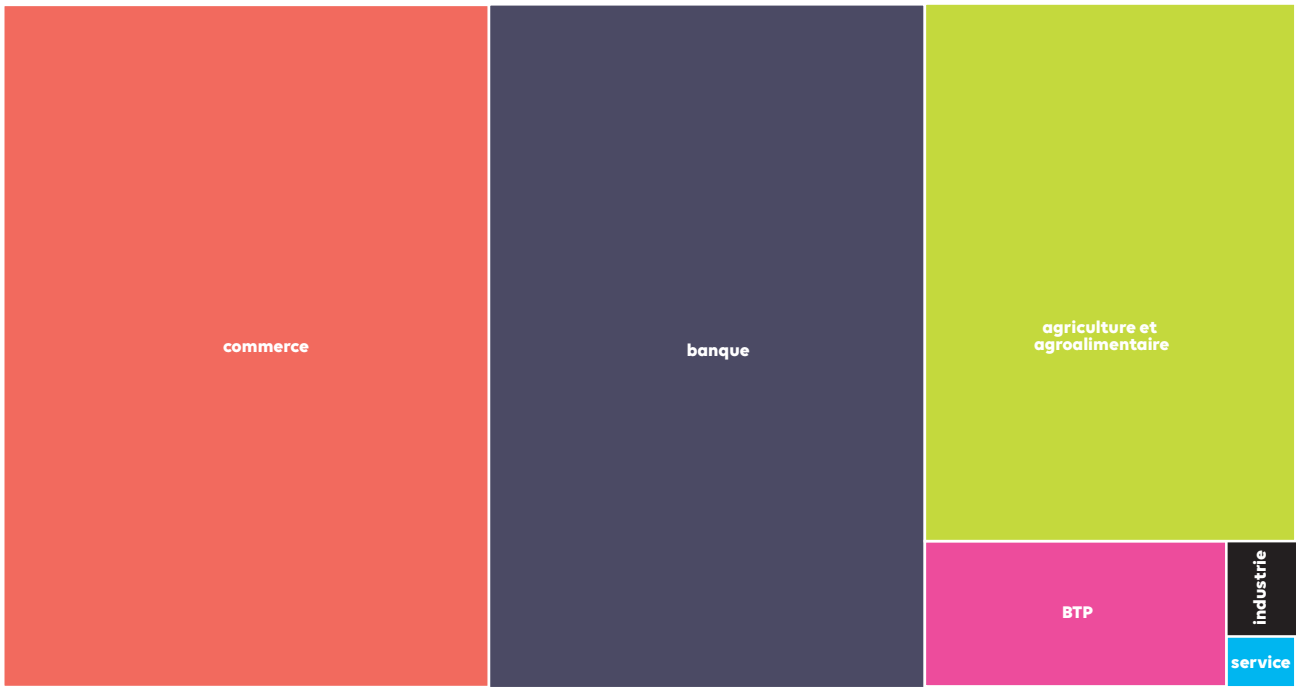

Les 100 plus importantes entreprises coopératives de France emploient 904 253 salariés. Avec 358 324 salariés, les coopératives qui ont une activité dans le commerce de gros ou le commerce de détail représentent soit 39,6% des salariés du top 100 français. Viennent ensuite les coopératives bancaires qui, avec 325 538 salariés, pèsent 36% du top 100 français. Les coopératives qui ont une activité dans l'agriculture et l'agroalimentaire, bien que dominantes en nombre, ne pèsent que 19,2% des emplois du top 100 français.

4. PLACE DES COOPÉRATIVES EUROPÉENNES AU SEIN DU TOP 100 MONDE

Les coopératives européennes sont majoritaires dans le top 100 Monde (57 sur 100). Elles réalisent 66,9% du chiffre d'affaires global et concentrent une grande majorité de l'emploi coopératif.

Répartition du nombre de coopératives dans le top 100 Monde par zone géographique

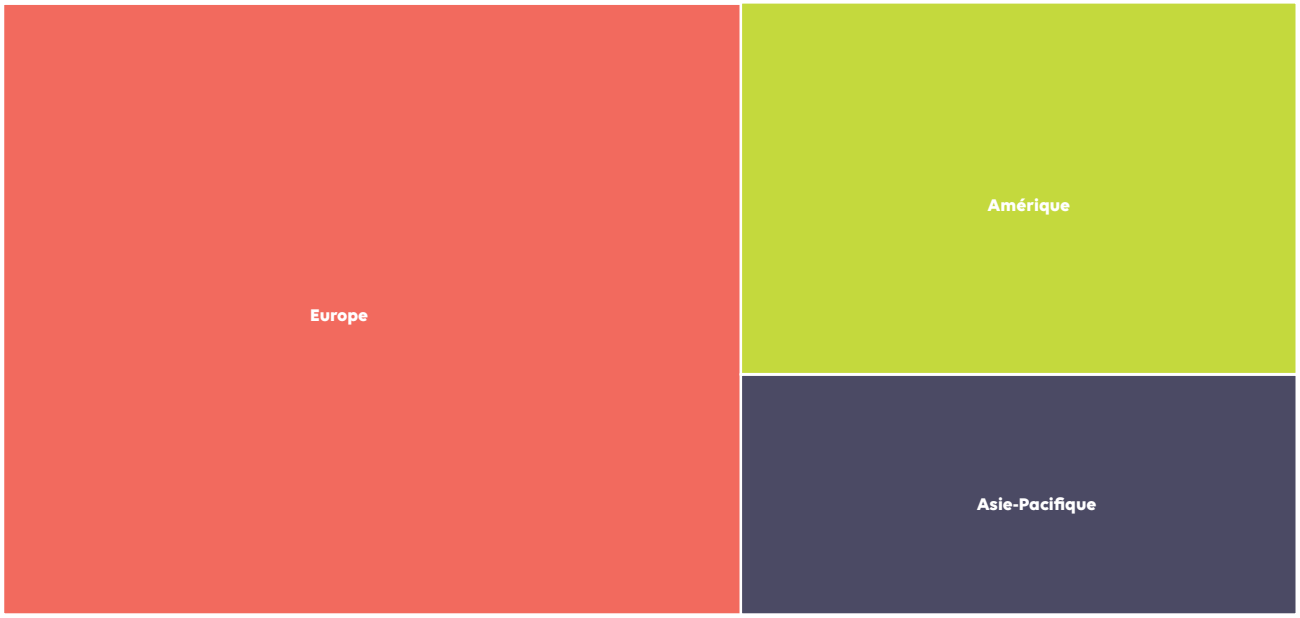

En 2019, parmi **les 100 plus importantes entreprises coopératives du monde** en termes de chiffre d'affaires, 57 étaient européennes, 26 étaient en Amériques et 17 étaient en Asie-Pacifique.

Répartition du nombre de coopératives dans le top 100 Monde par zone géographique

En termes de chiffre d'affaires, les coopératives européennes pèsent encore plus lourd dans le top 100 mondial. En effet, les 57 coopératives européennes ont réalisé un chiffre d'affaires cumulé de 904,07 milliards, soit 66,9% du chiffre d'affaires global de ce top 100. Par ailleurs, les coopératives en Asie-Pacifique, bien que moins nombreuses que les coopératives situées en Amériques, pèsent plus lourd en termes de chiffres d'affaires. Cette situation s'explique par le fait qu'il y a de grosses fédérations de coopératives en Asie (au Japon et en Corée du Sud notamment). Avec 231,85 milliards de chiffres d'affaires elles représentent 17,1% du chiffre d'affaires global de ce top 100. Avec 216,08 milliards de dollars, les coopératives situées en Amériques pèsent quant à elles 16% du chiffre d'affaires global de ce top 100.

Répartition des coopératives dans le top 100 Monde selon l'emploi 2019

En termes d'emplois, avec 2 389 223 salariés, **les coopératives européennes représentent 80% des emplois salariés du top 100 mondial**. Viennent ensuite les coopératives situées en Amériques qui, avec 497 814 salariés pèsent 16,7% des emplois salariés du top 100 mondial. Enfin, les coopératives en Asie-Pacifique et leurs 100 335 salariés cumulés ne pèsent que 3,3% des emplois salariés du top 100 mondial.

5. PLACE DES COOPÉRATIVES FRANÇAISES AU SEIN DU TOP 100 MONDE

La France est un des berceaux historiques de la Coopération et compte plusieurs coopératives de premier plan au niveau mondial. Certaines d'entre elles ont même des racines centenaires. Les statistiques sur les coopératives au niveau mondial nous montrent que la France a tout d'une super puissance coopérative au niveau mondial.

Si, avec 13 coopératives présentes dans le top 100 mondial, la France compte moins de représentants que les États-Unis, **les coopératives françaises sont celles qui pèsent le plus lourd en termes de chiffre d'affaires**. Avec 344,75 milliards de dollars de chiffre d'affaires cumulé, soit 25,5% du chiffre d'affaires global du top 100 mondial, la France est devant l'Allemagne (15,9%), le Japon (11%) et les États-Unis (10,1%). De plus, **en matière d'emploi, la France est la deuxième nation du top 100 mondial** avec 613 351 salariés, derrière l'Allemagne (857 964 salariés).

Par ailleurs, parmi les grandes coopératives françaises se trouvent plusieurs banques qui rivalisent avec leurs homologues cotées en Bourse, des coopératives de commerçants qui sont parmi les leaders de la distribution alimentaire ou encore des coopératives agricoles qui ont réussi à atteindre la taille critique dans certaines filières et qui ont développé des marques de premier plan dans l'alimentaire.

Il est intéressant de noter qu'en France, les coopératives sont encadrées juridiquement par la même loi depuis 75 ans et leur fonctionnement est régulièrement audité, à travers ce que l'on nomme la « révision coopérative ».

Répartition des coopératives dans le top 100 Monde par pays

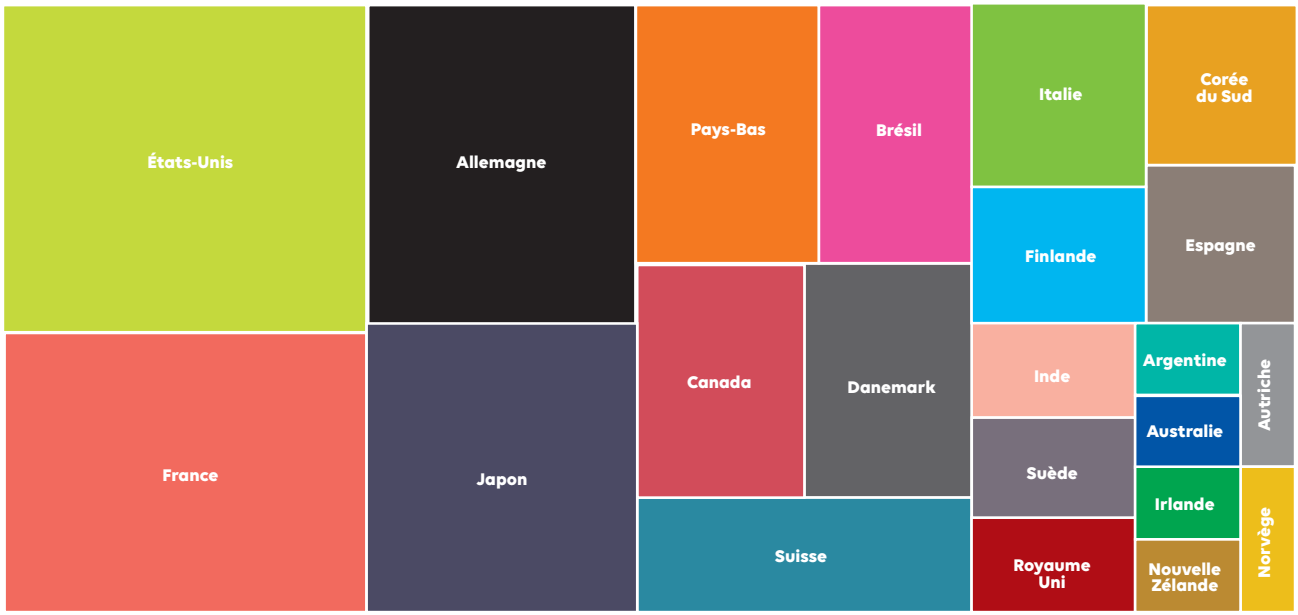

En 2019, parmi **les 100 plus importantes entreprises coopératives du monde**, 15 étaient américaines, 13 étaient françaises, 11 étaient allemandes et 10 japonaises.

Répartition des coopératives dans le top 100 Monde par chiffre d'affaires 2019 par pays

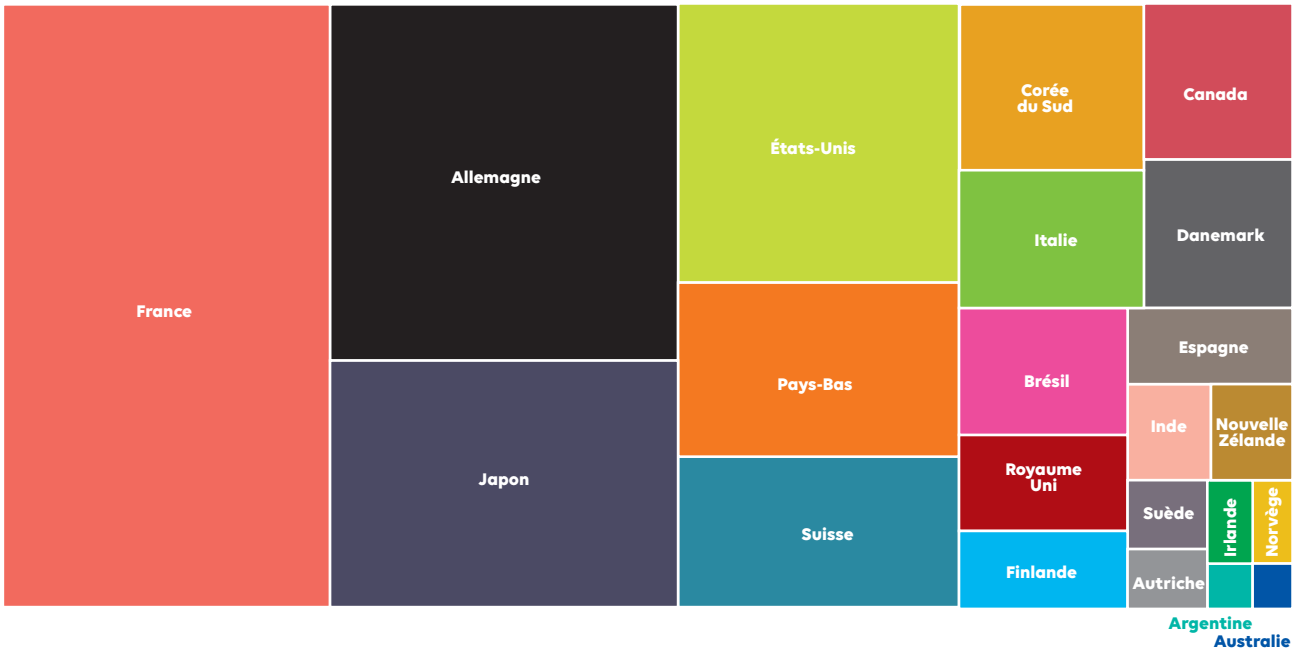

Bien qu'elles ne soient pas les plus représentées dans le top 100 mondial, **les entreprises coopératives françaises** sont celles qui pèsent le plus lourd en termes de chiffre d'affaires. Avec 344,75 milliards de dollars, elles représentent 25,5% du chiffre d'affaires global du top 100 mondial. Les coopératives allemandes, avec 215,11 milliards de chiffre d'affaires pèsent 15,9%, les coopératives japonaises, avec 149,27 milliards pèsent 11,0% et enfin les coopératives américaines, avec 136,15 milliards pèsent 10,1%.

Répartition de l'emploi des coopératives dans le top 100 Monde par pays

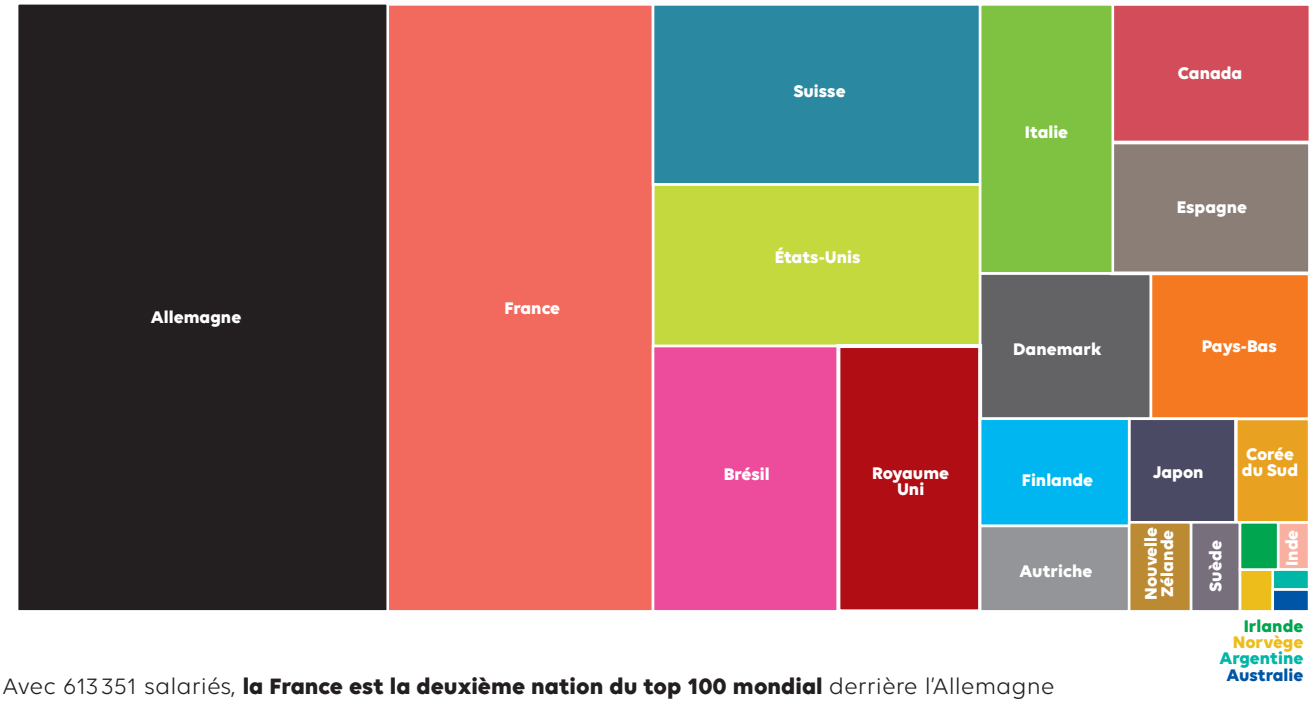

Avec 613 351 salariés, **la France est la deuxième nation du top 100 mondial** derrière l'Allemagne et ses 857 964 salariés mais devant la Suisse et ses 223 522 salariés. Cela s'explique notamment par l'importance des coopératives de commerçants détaillants dans ces 3 pays (Edeka et REWE en Allemagne, Leclerc et Système U en France, Migros et Coop en Suisse) et dans une moindre mesure par l'importance des coopératives bancaires (Crédit Agricole, BPCE, Crédit Mutuel en France, BVR en Allemagne).

FOCUS !

Pourquoi les coopératives allemandes du top 100 sont celles qui ont le plus de salariés ?

La première place de l'Allemagne s'explique en grande partie par le très grand nombre d'emplois de Edeka et REWE, qui emploient à eux deux près de 623 000 personnes, soit 1/5 des emplois du top 100 mondial.
Edeka est une coopérative de commerçants détaillants qui a été fondée en 1907 sous le nom de E.d.K. (Einkaufsgenossenschaft der Kolonialwarenhändler im Halleschen Torbezirk zu Berlin, qui pourrait se traduire par « Coopérative d'achat des détaillants de biens coloniaux dans le quartier Hallesches Tor de Berlin »). À sa création, E.d.K avait un capital de seulement 800 marks et à cette époque les coopératives étaient encore une idée nouvelle. Fritz Borrmann et Karl Biller en ont été les premiers directeurs.
E.d.K a rapidement été rejointe par d'autres coopératives dans tout le pays. Lors d'une réunion en mai 1908, un statut a été présenté à 80 représentants de 23 organisations, et Edeka est officiellement née.

De nos jours, Edeka est une coopérative organisée selon trois niveaux (les détaillants indépendants, les grossistes régionaux et EDEKA Zentrale). Edeka possède 11 112 magasins qui ont une surface commerciale combinée de 11,58 millions de m². Il s'agit de **la plus grande chaîne de supermarchés en Allemagne**.

Fin 1926, 17 coopératives d'achat ont accepté de se regrouper et c'est en 1927 que REWE a été fondée sous le nom de « Revisionsverband der Westkauf-Genossenschaften » qui signifie « Association de vérification des coopératives d'achat de l'Ouest ». REWE est spécialisée dans deux domaines : le commerce de détail et le tourisme. De nos jours REWE possède environ 9 500 magasins (6 000 en Allemagne et 3 500 à l'international) et est **la deuxième plus grande chaîne de supermarchés en Allemagne**, derrière EDEKA.

6. PLACE DES COOPÉRATIVES FRANÇAISES
AU SEIN DU TOP 100 EUROPÉEN

Si, au sein du top 100 européen, les coopératives françaises sont les plus nombreuses, elles ont un poids économique encore plus important. En effet, les 23 coopératives françaises représentent près de **37% du chiffre d'affaires global du top 100 européen**. Cela s'explique notamment par le fait que 3 des 5 plus importantes coopératives européennes sont françaises.

Répartition des coopératives dans le top 100 Europe par pays

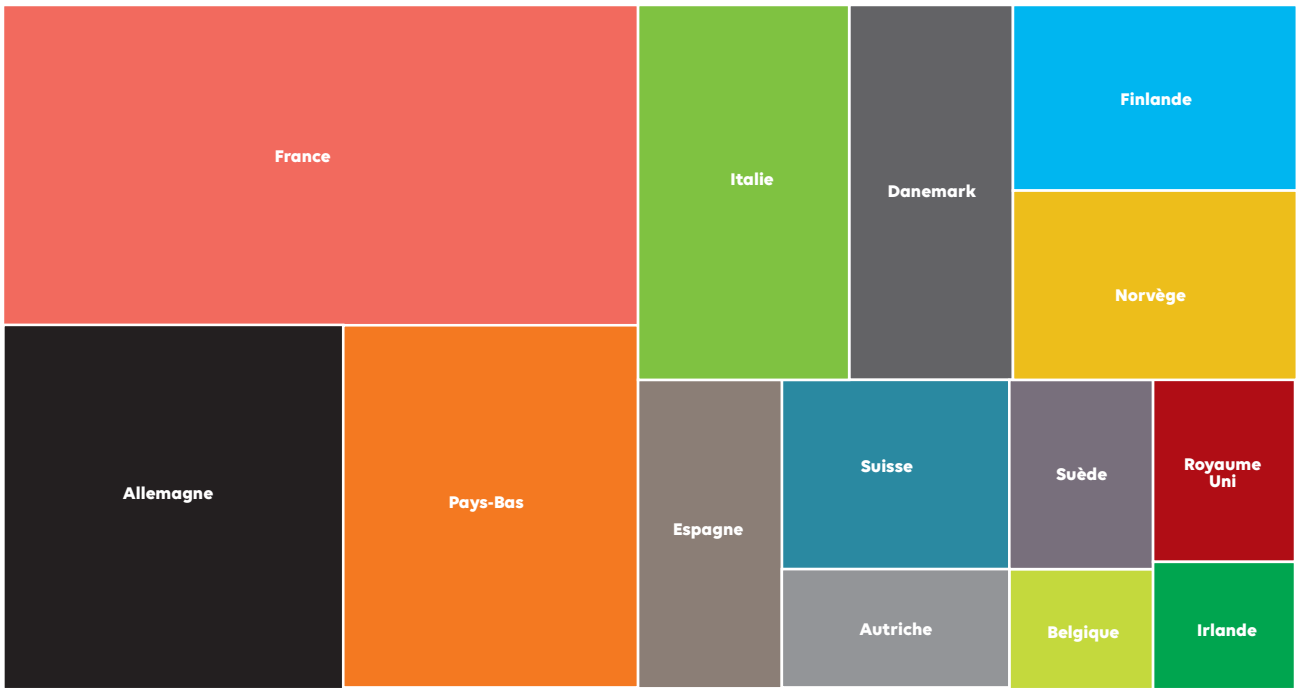

En 2019, parmi **les 100 plus importantes entreprises coopératives en Europe**, 23 étaient françaises, 14 étaient allemandes et 12 hollandaises.

Répartition des coopératives dans le top 100 Europe selon le chiffre d'affaires 2019 par pays

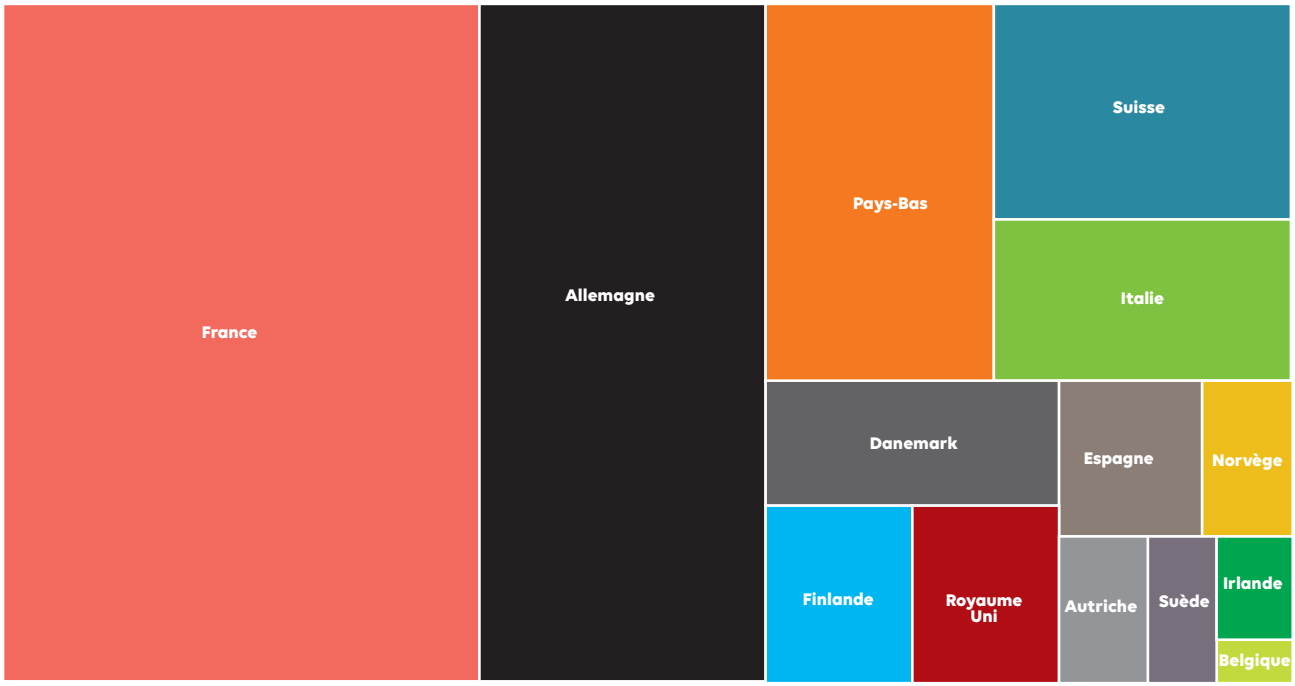

Les entreprises coopératives françaises pèsent encore plus lourd en termes de chiffre d'affaires. Avec 363,52 milliards de dollars de chiffre d'affaires cumulé, elles pèsent 36,6% du top 100 européen. Les coopératives allemandes, avec 221,52 milliards de dollars, elles pèsent 22,3% du top 100 européen. Enfin, les coopératives hollandaises, avec 98,1 milliards de dollars, pèsent 9,88% du top 100 européen.

Répartition de l'emploi des coopératives dans le top 100 Europe

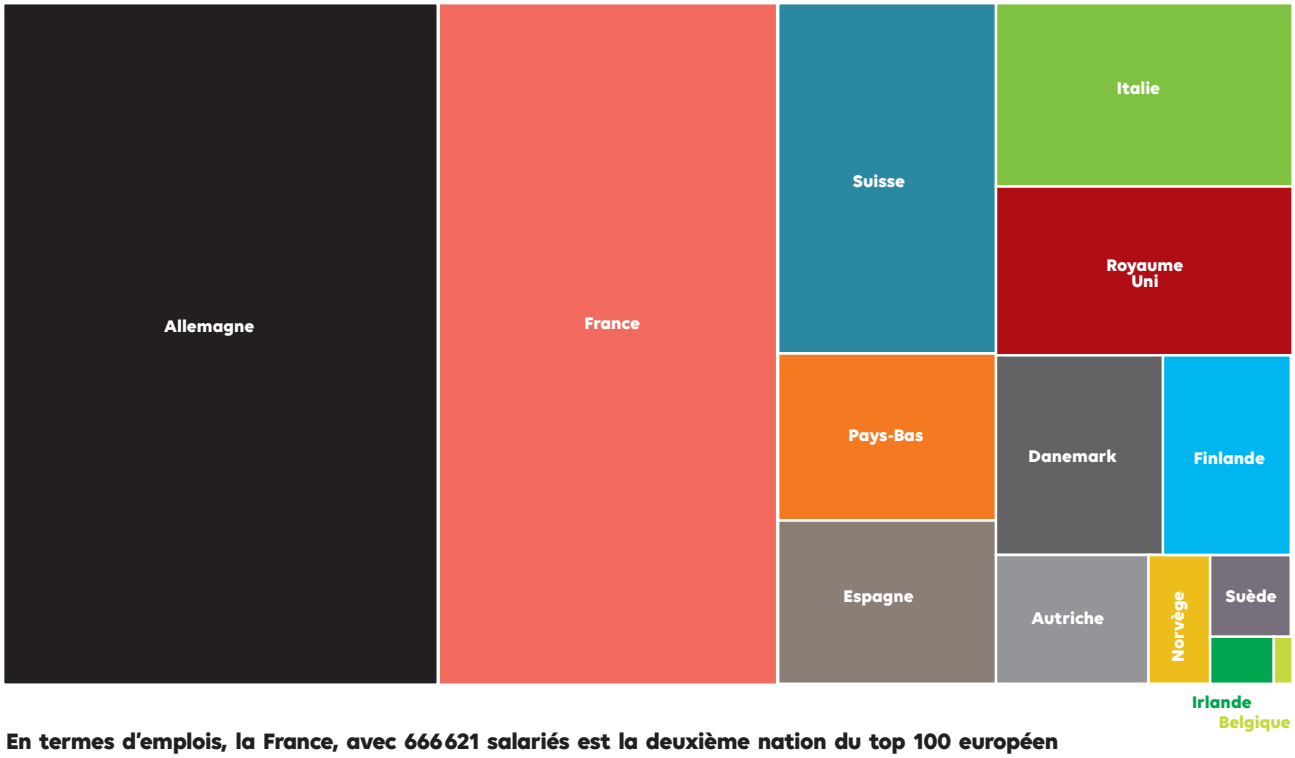

En termes d'emplois, la France, avec 666 621 salariés est la deuxième nation du top 100 européen derrière l'Allemagne et ses 865 666 salariés. La Suisse complète le podium avec ses 223 522 salariés.

76, rue Saint-Lazare – 75009 Paris
Tél. : 01 42 93 59 59
contact@entreprises.coop

www.entreprises.coop

Coop FR fait partie
du mouvement coopératif mondial